

Le 25 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Branchement électrique à quai des navires au Cap Janet

Renaud MUSELIER : « Le branchement électrique à quai sera possible, l'aide régionale au projet est conditionnée à ce critère »

Alors que le projet de nouveaux équipements pour le Cap Janet a été présenté au Conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Marseille, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen, rappelle sa position dans ce dossier :

« Il est évident que je n'aurais jamais donné mon aval à l'aide régionale dans ce dossier si je n'avais pas des garanties sérieuses du Port : oui, leurs nouveaux équipements permettront le branchement électrique à quai des navires, dès qu'un seul d'entre eux sera lui-même équipé pour recevoir de l'énergie.

Dès le début, avec Philippe MAURIZOT, Conseiller régional qui siège à mes côtés au Conseil de surveillance du Port, nous avons conditionné chaque centime des 5,5 millions d'euros d'aide régionale à ce critère essentiel : dès qu'un armateur équipera un navire concerné, le Port doit pouvoir garantir son branchement dès le premier jour de mise en service.

Je suis et resterai extrêmement vigilant quant à l'application rigoureuse de ce principe.

L'enjeu est donc de mobiliser les compagnies maritimes concernées. La Région soutient déjà la compagnie Corsica Linea pour équiper trois de ses navires mixtes (stationnés au Terminal d'Arenc) et j'ai personnellement écrit aux Présidents de la COTUNAV, comme d'Algérie Ferries pour les encourager à mettre un dispositif similaire en place. Pour toutes les populations de Méditerranée, sur les deux rives, cet effort est essentiel et correspond aux grandes priorités de la COP d'avance que nous voulons pour Provence-Alpes-Côte d'Azur » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen.